

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Lyon 9e arrondissement (69009)

Réponses de Yvon Perez, au nom de la liste « Positivons Lyon avec 100 % citoyens »

– le 10/03/2020 à 21:43 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Action n°2 : je ne m'engage pas

Dès le début de mandat, remettre à jour le plan vélo

- en mettant en place un comité de suivi opérationnel se réunissant au minimum 2 fois par an ;
- en établissant un budget annuel de 500000 euros

Une mairie d'arrondissement ne dispose pas d'un budget si important. De plus les aménagements de voirie sont de compétences Métropole.

Action n°3 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

Action n°4 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°5 : je m'engage

Créer un réseau express vélo qui sera mis en place à l'échelle de la métropole en acceptant de diminuer le nombre de voies de circulation et en supprimant des places de stationnement.

Oui mais de manière concertée avec les riverains et les commerçants.

Une société apaisée doit être équilibrée

Action n°6 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants :

- rue du Bourbonnais
- quai Jayr
- quai du commerce/Sedaillant
- pont Clémenceau
- rue de Saint Cyr de Rocheardon à la gare de Vaise

Je suis pour des pistes cyclables sécurisées donc séparées quand la configuration des voiries le permet

Action n°7 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines Création de liaisons continues et sécuriser vers

- Tassin/Ecully
- Vers Champagne via la Duchère
- les monts d'or via rue de Saint Cyr
- le val de Saone via le quai Sedaillant
- le 5ème arrondissement via rue Sergent Berthet
- Lyon 6, part dieu, tête d'or via le pont Clémenceau.

Le 9ème est un arrondissement stratégique qui recueille le trafic de l'ouest Lyonnais (Tassin /Ecully/ mont d'or , rive de saone) en direction de la rive gauche du rhone (part Dieu, tête d'or...) via le tunnel de croix rousse , de la presqu'île via le quai Arloing.

Il est évident qu'il faut mailler le réseau pistes cyclables au niveau de l'agglomération. Nous avons comme projet de créer une trame verte au bout du quai Sedaillant pour une ouverture mode doux des rives de Saône aux monts d'or et ses chemins de randonnée

Action n°8 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. La liaison avec Tassin se fait actuellement via le rond point du Valvert et la rue Marietton dans le sens Lyon-Tassin ce qui est extrêmement dangereux, l'aménagement rapide du haut de la rue du bourbonnais et de l'avenue Victor Hugo est indispensable.

Le passage sous la trémi de Rocheardon (6 voies voiture), ainsi que le bas de la rue de saint Cyr doivent être aménagés pour sécuriser le trajet mont d'or-Vaise

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°9 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

De manière concertée et équilibrée

Action n°10 : je m'engage

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos. - Le haut de la rue Marietton
- le bas de la rue de Saint Cyr

Action n°11 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Action n°12 : je m'engage

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles.

Après étude de faisabilité. Il ne faut pas que le remède soit pire que le mal

Action n°13 : je m'engage

Réserver les zones suivantes aux modes actifs et aux transports en commun : Le quai Sedaillant pourrait être requalifier.

Complètement d'accord pour réaménager le quai Sedaillant en un mail mode doux

Action n°14 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Action n°15 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Action n°16 : je m'engage

Mener une réflexion sur la place du stationnement.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°17 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé Aux stations de metro Gare de Vaise, Valmy et Gorge de loup
Dans les parc relais, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Action n°18 : je m'engage

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Action n°19 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

Action n°20 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Action n°21 : je m'engage

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Action n°22 : je m'engage

Imposer des normes minimales de stationnement vélo ambitieuses dans toutes les nouvelles constructions lors de la modification ou révision du PLU.

Promouvoir une culture vélo

Action n°23 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Action n°24 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Tant que je le pourrais physiquement

Action n°25 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Si le budget masse salariale le permet

Action n°26 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Oui et trois fois oui grâce à la création d'une brigade anti incivilités

Commentaires généraux

Sportif, j'ai et je pratique encore le vélo.

Pour les déplacements professionnels en vélo, il faut mettre en place dans les entreprises, dans les collectivités, sur l'espace public, les infrastructures et les conditions d'utiliser ce mode de transport en sécurité et avec le confort attendu.